

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 20 mars 2018 N°404

Communiqué de Bruno Le Maire

Décision du Tribunal de Commerce de Grenoble : Reprise de la société Peugeot Japy par l'entreprise Farinia

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, prend acte de la décision du Tribunal de Commerce de Grenoble de confier la reprise de la société Peugeot Japy à l'entreprise Farinia.

La reprise de Peugeot Japy marque l'issue d'un processus qui a permis de sauver 4 entreprises industrielles et plus de 900 emplois suite à la faillite du groupe Maike Automotive.

Ce groupe, fournisseur de pièces mécaniques pour l'industrie automobile, était confronté à d'importantes difficultés financière depuis l'année 2016 et avait été placé en procédure de sauvegarde le 4 août 2017.

En l'absence d'un repreneur unique pour l'ensemble du groupe, la constitution par des PME et des ETI françaises d'offres de reprise très sérieuses a permis à ses entreprises d'accroitre leur capacités industrielles tout en préservant ces usines et l'emploi en France.

Bruno Le Maire a déclaré : « La responsabilité des salariés a permis aux entreprises du groupe de conserver de l'activité et la confiance de leurs clients dans une phase difficile. C'est un élément qui a été décisif pour permettre le maintien de l'activité industrielle et des usines.

Je veux également dire aux salariés qui ont dû quitter l'entreprise lors de ces restructurations qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils seront accompagnés pour rechercher un emploi ou développer un projet professionnel nouveau. Les compétences qu'ils ont acquises sont très demandées dans les bassins d'emplois industriels où sont implantés ces sites. »

Contact presse: